

N° 1/D.C.E.I.U./SDFPEI

000574

Madame et Messieurs les Présidents  
Des conférences régionales des universités  
Centre, Est et Ouest

Alger le 20 FEB 2012  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES UNIVERSITÉS DE L'EST  
Courrier Arrivée  
Date: 21 FEB 2012  
N°: 091

**Objet/:** Bourses IN Wallonie Bruxelles International(IN.WBI).

- P.J/:**
- Appel à candidature (page 1 )
  - Constitution du dossier (page 2 à 8)
  - Formulaire de candidature : (page 9 à 12)
  - Déclaration de financement : ( page 14 à 16)
  - Lettre de recommandation : (page 17à18)
  - Connaissances linguistiques : (page 19 à 21)
  - Modèle de C.V. : ( page 23 à 25)

20 FEB 2012  
238

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, l'appel à candidature émanant de la Délégation Wallonie –Bruxelles International (W.B.I) et relatif au programme de bourses d'excellence **IN-Wallonie-Bruxelles International (IN.WBI)**.

Cette offre concerne :

- 1- Formation résidentielle doctorale , concerne les enseignants préparant une thèse de doctorat
- 2- Formation résidentielle post doctorale
- 3- Formation de courte durée ( 1 à 3 mois)

Je vous prie de bien vouloir nous proposer **uniquement des dossiers d'enseignants**, répondant aux dispositions réglementaires notamment en matière de formation résidentielle et de perfectionnement (courte durée) à l'étranger

Additionnellement aux documents sollicités par Wallonie Bruxelles international (voir page 2 et 3) le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- \* Arrête de nomination
- \* extrait du P.V du conseil scientifique de l'établissement.
- \* Inscription en doctorat ( pour les bourses doctorales).

Je vous saurais gré des dispositions que vous voudrez bien prendre à l'effet de nous faire parvenir **avant le 01 mars 2012 les dossiers complets des postulants accompagnés du formulaire dûment rempli et visé par le chef d'établissement, en vue de les parvenir dans les temps requis aux instances concernées.**

Pour ce qui est des formations de courte durée de ce programme, je vous saurais gré, de nous transmettre uniquement la liste des enseignants sélectionnés par les organes compétents de votre université.

عن الوزير وبقيوض منه  
عنة التكوين و تحسين  
الخارج و الإدماج  
رابعة سرای

\* Considération distinguée



Bourses de 1 à 3 mois – Années 2011 et 2012  
Bourses de 1 an minimum – Année académique 2012-2013

Programme de  
bourses d'excellence IN.WBI

Dans un contexte de mobilité et de mondialisation accrues, ce programme de bourses a été mis sur pied par Wallonie-Bruxelles International (WBI).

Il privilégie les pôles de compétitivité déterminés par le plan Marshall 2.vert, plan initié par la Wallonie.

Il veut permettre l'accueil, par nos Universités, d'universitaires émanant d'institutions d'excellence.

**Ce programme**

est destiné à des ressortissants étrangers, diplômés d'une institution étrangère d'enseignement supérieur de niveau master II ou de formation équivalente au master II ou possédant le titre de docteur reconnu et jugés équivalents au niveau master ou docteur par les Autorités compétentes de Wallonie-Bruxelles et désireux d'effectuer une spécialisation de type doctoral ou postdoctoral ou des recherches de type doctoral ou postdoctoral dans les Universités de Wallonie-Bruxelles reconnues ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à remplir un dossier de candidature joint au présent appel à candidature (que vous pouvez également vous procurer au format WORD)

- à l'adresse courriel : [e.vandellook@wbi.be](mailto:e.vandellook@wbi.be)
- par courrier : WBI - Service des Bourses d'excellence- 2, place Saintelette à 1080 Bruxelles

Ce formulaire doit être dactylographié.  
Vous pouvez l'obtenir au format  
.WORD à l'adresse ci-après :  
[e.vandellook@wbi.be](mailto:e.vandellook@wbi.be)

Mise à jour le vendredi 18 novembre 2011

Wallonie-Bruxelles international



Service des bourses d'excellence  
2, Place Saintelette - 1080 Bruxelles  
Tél. : 02/421.82.09 - Fax: 02/421.86.55  
Courrier électronique : [e.vandelook@wbi.be](mailto:e.vandelook@wbi.be) - Site internet : <http://www.wbi.be/etudierouenseigner>

*Bourse d'excellence IN.WBI*

**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER DE  
CANDIDATURE**

Ce programme de bourse d'excellence IN.WBI est destiné :

à des ressortissants étrangers, diplômés d'une institution d'enseignement supérieure étrangère de niveau master II ou de formation équivalente au master II ou possédant le titre de docteur ou chercheurs étrangers pour l'accomplissement de programmes de type doctoral ou post-doctoral dans une Université de Wallonie-Bruxelles reconnue ou subventionnée par la Communauté française de Belgique dans des domaines ou secteurs ciblés en particulier avec les pôles de compétitivité déterminés par le Plan Marshall 2.vert  
Tout autre domaine pourra être pris en considération, qu'il s'agisse des sciences humaines, fondamentales ou appliquées.

La liste des Universités de Wallonie ou de Bruxelles peut être obtenue à l'adresse suivante :  
<http://www.ciuf.be/cms/loffre-denseignement.html>

- Les dossiers incomplets seront irrecevables. Pour des raisons de facilité, merci de n'utiliser ni agrafes ni trombones ni copies recto-verso.
- Toute autre source de financement public ou privé doit être mentionnée explicitement par le candidat à l'aide de la déclaration jointe au dossier, que ce soit en cours de procédure ou au stade de l'accord. WBI statue souverainement sur la compatibilité du financement complémentaire à la bourse WBI. En tout état de cause, la somme mensuelle des aides perçues par le candidat ne peut dépasser 1.850 euros/mois pour un chercheur postdoctoral et de 1.650 euros/mois relatif à un chercheur de niveau doctoral.
- Dans toute correspondance avec WBI, veuillez indiquer le type de bourse pour lequel vous avez postulé ainsi que votre pays d'origine.

- **Pièces à joindre au dossier :**

- Curriculum vitae EUROPASS. A télécharger à l'adresse suivante :  
[http://europass.cedefop.europa.eu/europass/home/vernav/Europass+Documents/Europass+CV/navigation.action?locale\\_id=3](http://europass.cedefop.europa.eu/europass/home/vernav/Europass+Documents/Europass+CV/navigation.action?locale_id=3) (voir dossier)
- Cadre européen de référence des langues (CECR) - (voir dossier)
- Lettres de recommandation émanant du corps professoral de votre université d'origine (deux minimum). Celles-ci peuvent être envoyées par courrier électronique ou postal directement à WBI.
- Copie de la lettre d'invitation ou de l'accord de principe motivé et relatif à votre accueil émanant d'un laboratoire ou d'un département d'une Université de Wallonie-Bruxelles (concerne les séjours postdoctoraux) ou la lettre d'admission émanant d'une Université de Wallonie-Bruxelles et vous autorisant à vous inscrire au doctorat.

**( IMPORTANT )**

**Si l'université n'a encore pu délivrer de lettre d'admission, le dossier doit être néanmoins rentré avant le 1<sup>er</sup> mars (bourses de longue durée) accompagné d'une lettre d'invitation du promoteur pressenti pour le doctorat. Ultérieurement, le candidat sera tenu de renvoyer l'accord d'admission à WBI dans les plus brefs délais.**

- Copie du diplôme final obtenu dans l'enseignement supérieur.
- Relevé des notes des trois dernières années d'études dans l'enseignement supérieur (en fonction des exigences de l'Université d'accueil)
- Publications éventuelles avec les références complètes (coauteurs, nom du journal, année, pages). En ce qui concerne les communications à des colloques, indiquer l'éditeur et les références complètes ; pour les prépublications, indiquer si elles sont acceptées et par quel journal.

Pour la composition de votre dossier, l'agencement suivant est exigé :

NB : chacune de ces 10 annexes sera obligatoirement précédée d'une feuille séparée avec la mention : « Annexe N°... ».

**Annexes N°**

1. Formulaire de demande de bourse
2. Lettre d'invitation et/ou d'accord de l'Université d'accueil
3. Déclaration de financements complémentaires
4. Curriculum Vitae EUROPASS
5. Copie du diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur
6. Relevé des notes
7. Publications éventuelles
8. Autres
9. Lettres de recommandation annexées au dossier.

## Types de programme

Octroi de

- bourses de niveau doctoral d'une durée de 1 an minimum, renouvelables au maximum trois fois.
  - ▶ La durée de financement du programme des candidats inscrits au doctorat est de trois années maximum.
  - ▶ La durée de financement du programme des candidats devant préalablement au doctorat s'inscrire à une formation doctorale ou à un master complémentaire est portée au maximum à quatre années.
- bourses de niveau postdoctoral de 1 an minimum, renouvelable au maximum 1 fois.
- bourses de recherche de niveau doctoral ou postdoctoral de courte durée (de 1 à 3 mois); celles-ci doivent servir au financement de programmes de recherches dans le seul cadre universitaire. Le candidat ne peut bénéficier que d'une seule bourse de ce type (courte durée).

## Domaines

Dans le but d'appuyer les différents pôles de compétitivité du Plan Marshall 2.vert, les domaines privilégiés seront :

- transport et logistique
- génie mécanique
- sciences du vivant
- agro-industrie
- aéronautique-spatial
- technologies environnementales.

Tout autre domaine pourra être pris en considération, qu'il s'agisse des sciences humaines, fondamentales ou appliquées.

## Pays concernés

Tout pays peut être pris en considération.

## Introduction des candidatures

**Remarque importante** : lors de l'introduction de la demande, il est indispensable de joindre à celle-ci l'accord de principe ou la lettre d'admission de l'université en Communauté française de Belgique (voir plus haut « pièces à joindre »).

Le dossier est à renvoyer par le candidat à WBI :

Remarques très importantes:

1. Vu les dossiers parfois volumineux qui sont transmis, nous demandons que ceux-ci le soient uniquement au format compressé .zip, ce qui évitera à notre serveur de refuser les courriels trop lourds. Veillez également à ce que le dossier transmis le soit en entier et non pièce par pièce sauf pour les lettres de recommandation qui doivent être envoyées séparément, également par courriel.
2. Il vous est également demandé de choisir un seul type d'envoi, soit postal soit électronique, afin d'éviter de recevoir deux fois la même candidature.

soit par courrier électronique : [e.vandellook@wbi.be](mailto:e.vandellook@wbi.be)

Endéans la semaine qui suit la date limite d'introduction des dossiers, une réponse vous sera donnée quant à la bonne réception de l'envoi de votre courriel. Si passé ce délai, vous ne recevez aucune confirmation de WBI, veuillez prendre contact avec le gestionnaire du programme de bourses d'excellence à WBI.

soit par courrier postal : WBI – Service des Bourses d'excellence – A l'attention d'Eric VANDELOOK - 2, place Saintelette à 1080 Bruxelles.

Endéans le mois qui suit la date limite d'introduction des dossiers, un accusé de réception vous sera adressé suite à l'envoi de votre courrier postal. Si passé ce délai, vous ne recevez aucune confirmation de WBI, veuillez prendre contact avec celui-ci.

## Délais d'introduction des candidatures

☛ Pour les bourses de niveau doctoral ou postdoctoral d'une durée minimum d'1 an : au **01 mars 2012** pour l'année universitaire 2012-2013. Les candidatures introduites en dehors des délais ne sont pas acceptées.

Les candidats non retenus au regard des critères d'éligibilité énoncés ci-avant seront informés au plus tard le 1<sup>er</sup> mai.

☛ Pour les bourses de recherches : 3 fois par an

- pour les séjours prévus entre février et mai 2012 : au 1<sup>er</sup> octobre 2011
- pour les séjours prévus entre juin et septembre 2012 : au 1<sup>er</sup> février 2012
- pour les séjours prévus entre octobre 2012 et janvier 2013 : au 1<sup>er</sup> mai 2012
- pour les séjours prévus entre février et mai 2013 : au 1<sup>er</sup> octobre 2012
- pour les séjours prévus entre juin et septembre 2013 : au 1<sup>er</sup> février 2013

Les candidatures introduites en dehors des délais ne sont pas acceptées.

## Sélection

WBI opère la sélection des candidatures en collaboration avec l'ensemble des partenaires scientifiques, académiques et institutionnels concernés par le programme.

Le jury est composé de membres

1. du F.R.S.-FNRS (FNRS)
2. de la Direction générale opérationnelle «Economie, emploi et recherche» du Service public wallon (DG 06)
3. de WBI

qui se basent, entre autres, sur les critères suivants pour établir sa sélection :

- ☛ domaine se rapportant aux pôles de compétitivité du Plan Marshall 2.vert
- ☛ lettres de recommandation annexées au formulaire
- ☛ mentions académiques
- ☛ intérêt du domaine de recherches pour nos universités, centres de recherches
- ☛ éventuelles publications scientifiques
- ☛ parcours professionnel

Ces critères permettent d'établir un classement en trois catégories A-B-C. Seules les candidatures ayant obtenu la cote A par au moins l'un des membres du jury seront sélectionnables. Il est noter que des sous-catégories (A- et A+) sont créées dans la catégorie A.

En principe, La décision interviendra au plus tard :

pour les bourses de niveau doctoral ou post-doctoral d'une durée de 1 an minimum : au 15 juillet 2011.

pour les bourses de recherches :

- pour les séjours prévus entre février et mai 2011 : au 1<sup>er</sup> janvier 2011
- pour les séjours prévus entre juin et septembre 2011 : au 1<sup>er</sup> mai 2011
- pour les séjours prévus entre octobre 2011 et janvier 2012 : au 1<sup>er</sup> septembre 2011
- pour les séjours prévus entre février et mai 2012 : au 1<sup>er</sup> janvier 2012
- pour les séjours prévus entre juin et septembre 2012 : au 1<sup>er</sup> mai 2012

## Visa

La demande de visa devra être accomplie par le récipiendaire auprès du Poste diplomatique belge de son pays. A cet effet, il recevra de WBI l'attestation d'obtention de la bourse pour lui faciliter ses démarches.

## Modalités financières

1. bourses de niveau doctoral ou postdoctoral d'une durée de 1 an minimum.
  - a. Montant mensuel : de 1.200 € couvrant les frais de subsistance, le logement, les ouvrages didactiques, les frais de déplacements à l'intérieur du pays et les frais de thèse
  - b. Prise en charge par WBI du billet d'avion aux conditions suivantes :
    - Bourse de longue durée valable 1 an maximum (sans renouvellement) : le montant remboursé correspondra à celui d'un vol aller /retour dont le retour sera fixé dans les douze mois (retour OPEN)
    - Bourse de longue durée d'un séjour supérieur à 1 an : le montant remboursé correspondra à celui d'un vol aller simple au moment de votre départ depuis le pays d'origine et d'un retour dans celui-ci au terme du programme.
  - c. Prise en charge par WBI de l'affiliation à la police «Soins de santé» pour les pays hors Union européenne
  - d. Prise en charge par WBI d'une assurance de type « assistance au rapatriement »
  - e. Prise en charge par WBI des frais d'inscription à concurrence d'un montant maximum de 835 euros (doctorat) ou de frais administratifs de 500 € (postdoctorat) exigés par l'Université de Wallonie ou de Bruxelles.
2. Bourses de recherche de courte durée (1 à 3 mois).
  - a. Montant mensuel : 1.300 € couvrant les frais de subsistance, le logement, les ouvrages didactiques, les frais de déplacements à l'intérieur du pays et les frais de thèse
  - b. Prise en charge par WBI d'un seul billet d'avion aller-retour
  - c. Prise en charge par WBI de l'affiliation à la police «Soins de santé» pour les pays hors Union européenne

## **Procédure de renouvellement (uniquement pour les bourses de longue durée)**

### **Séjour doctoral**

En principe, la durée de financement maximale accordée par WBI pour la réalisation d'un doctorat est fixée à 3 ans en vertu des pratiques instituées par le Décret universitaire de Bologne sur l'harmonisation de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Toutefois, dans l'hypothèse où une formation doctorale est exigée avant d'entreprendre le doctorat proprement dit, et dans cette seule hypothèse, la durée du financement peut être portée à quatre années maximum.

Dans la mesure où aucune automaticité n'est établie, il incombera au récipiendaire d'introduire chaque année pour le 1<sup>er</sup> mai au plus tard, à l'aide des documents requis (voir le vade-mecum) une demande de renouvellement (formulaire et lettre circonstanciée du professeur envoyée par ses soins à WBI) qui sera examinée par le jury.

Ce formulaire devra comporter les documents et renseignements suivants :

- Description du programme d'études ou de recherche poursuivi
- Etat d'avancement des travaux
- Durée estimée pour mener à bien ce programme (établissement d'un chronogramme précis)
- Preuve d'inscription universitaire pour l'année en cours

A l'issue de la deuxième année de financement de WBI, un bilan sera établi à mi-parcours afin de vérifier le bon déroulement du programme en fonction du planning déterminé.

A ce stade, le jury sera habilité à interrompre une bourse d'excellence s'il estime que le candidat n'apporte pas les efforts suffisants pour la concrétisation du programme dans les délais arrêtés de renouvellement sur base d'un formulaire de renouvellement à solliciter à l'adresse suivante : [e.vandelook@wbi.be](mailto:e.vandelook@wbi.be).

### **Séjour postdoctoral**

La durée de financement maximale est fixée par WBI à deux années maximum.

Dans la mesure où aucune automaticité n'est établie, il incombera au récipiendaire d'introduire chaque année pour le 1<sup>er</sup> mai au plus tard, à l'aide des documents requis (voir le vade-mecum) une demande de renouvellement (formulaire et lettre circonstanciée du professeur envoyée par ses soins à WBI) qui sera examinée par le jury.

Ce formulaire devra comporter les documents et renseignements suivants :

- Description du programme d'études ou de recherche poursuivi
- Etat d'avancement des travaux
- Durée estimée pour mener à bien ce programme (établissement d'un chronogramme précis)
- Preuve d'inscription universitaire pour l'année en cours

### **Remarque importante :**

1. La requête introduite doit être visée par le promoteur de thèse (doctorat) ou le responsable du laboratoire d'accueil (postdoctorat).
2. Les chercheurs dans le cadre d'une recherche postdoctorale doivent obtenir l'accord de leur recteur avant le départ.



## **Rapport de séjour**

Au plus tard deux mois après la fin du programme, il est exigé de la part du récipiendaire un rapport sur papier libre de 2 à 3 pages maximum qui fera état des conditions de séjour en Belgique (programme effectué, conditions de séjour, suggestions..). Ce document permettra de mettre en lumière les atouts du programme suivi ainsi que les éventuelles faiblesses. Il servira de référence documentaire pour les futurs récipiendaires.

Le rapport devra être visé par le ou les responsable(s) académique(s) de l'Université d'accueil.

Celui-ci sera transmis par WBI à l'ensemble des partenaires scientifiques, académiques et institutionnels concernés par le programme.

## **Recueil des anciens lauréats des bourses d'excellence**

Le récipiendaire accepte de faire partie du recueil établi par WBI et de tenir celui-ci informé de l'évolution de sa carrière.



**Wallonie-Bruxelles International (WBI)**

Service des bourses d'excellence

2, Place Saintelette - 1080 Bruxelles

Tél. : 02/421.82.09 - Fax: 02/421.86.55

Courrier électronique : e.vandelook@wbi.be - Site internet : <http://www.wbi.be/etudierouenseigner>

**Année universitaire 20.....-20.....**

	- programme de niveau doctoral de minimum 1 an - <i>oui/non</i> - co-tutelle : <i>oui/non</i> - autre (à préciser) .....
<b>Bourses d'excellence IN.WBI</b>	- programme de niveau postdoctoral de minimum 1 an : <i>oui/non</i> - programme de recherches doctorales : <i>oui/non</i> - programme de recherches postdoctorales : <i>oui/non</i> - le programme s'inscrit-il dans le domaine des sciences fondamentales (*), appliquées (*) ou humaines (*) (biffer la mention inutile) ?

<i>Durée totale prévue</i>	<i>Période d'utilisation</i>	<i>Pays d'origine</i>
.....mois ou.....an(s)	du.....au.....	.....

Nom : .....

Prénoms : .....

Lieu et date de naissance : .....

Nationalité.....

Sexe.....

Etat civil et charges de famille : .....

Résidence actuelle : .....

.....

Domicile permanent (adresse) : .....

.....

N° de tél. fixe : .....N° de tél. portable.....

Adresse électronique.....

Fonctions ou emploi actuellement exercés : .....

Fonctions ou emploi auxquels vous vous destinez à votre retour.  
.....

N° de compte bancaire IBAN ouvert en Belgique si disponible : BE.....

**BOURSES D'ETUDES OU FINANCEMENTS OBTENUS PRECEDEMMENT**

Organismes ayant patronné ou accordé la bourse	Pays où les études ont été effectuées	Durée de la bourse
1. ....	.....	.....
2. ....	.....	.....
3. ....	.....	.....
4. ....	.....	.....

Avez-vous introduit d'autres demandes de bourses ou financement pour la période couverte par la demande de bourse? Veuillez à remplir la déclaration de financements complémentaires annexée au dossier et faisant partie intégrante de celui-ci.

En cas d'octroi de la bourse sollicitée, votre éventuel salaire serait-il ou non maintenu ?

### ETUDES

ETUDES				
Etudes supérieures (à détailler par année académique)				
Etudes post-universitaires				

### CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

(inscrivez les langues après 1, 2, 3, 4 ou 5)	Ecouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	
1. ....	☛	☛	☛	☛	☛
2. ....	1.				
3. ....	2.				
4. ....	3.				
5. ....	4.				
	5.				

- ☛ suivant le niveau du cadre européen de référence (CECR) à consulter à l'adresse <http://www.francparler.org/fiches/pj/niveauxeuropéens.rtf> ET [http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_FR.asp)

☛ Les documents relatifs au CECR sont joints en annexe du formulaire.

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Nom de l'employeur	Secteur d'activité	Fonction occupée	Période (de.. à ...)

## PUBLICATIONS

•Publications éventuelles avec les références complètes (coauteurs, nom du journal, année, pages). En ce qui concerne les •communications à des colloques, indiquer l'éditeur et les références complètes ; pour les •prépublications, indiquer si elles sont acceptées et par quel journal.

## PLAN DU PROGRAMME

Dans quelle institution en Communauté française de Belgique voudriez-vous poursuivre votre programme ?

Avec quels professeurs ou experts ?

Etes-vous déjà en contact avec les institutions ou professeurs ? Pour rappel, merci de joindre copie du courrier d'acceptation ou d'invitation.

Quelle université délivrera le diplôme de doctorat ?

Votre programme s'intègre-t-il dans le cadre d'un des pôles de compétitivité du Plan Marshall 2.vert ? En d'autres termes, votre programme est-il financé ou appuyé par l'un des projets sélectionnés dans le cadre des pôles de compétitivité ?  
Si oui, lequel ?

Votre programme s'inscrit-il dans le cadre d'une coopération interuniversitaire ? Si oui, laquelle ? (préciser l'identification des partenaires) ?

Exposez en détail le programme ou les recherches que vous comptez effectuer.

S'il s'agit d'un doctorat, merci d'en préciser l'intitulé exact.

Quelle portée donnez-vous à ce programme pour la préparation ou dans le cadre de votre vie professionnelle ?

## **AVIS AUX CANDIDATS**

Les lettres de recommandation contenues dans ce formulaire doivent être complétées par des personnes qui connaissent personnellement le demandeur et qui sont en mesure d'apprécier le programme d'études ou de recherche.

Ce document ne peut en aucun cas émaner d'une personne ayant avec le requérant un lien de parenté jusqu'au quatrième degré.

Ces lettres doivent être renvoyées directement par les répondants avant la date limite fixée pour l'introduction des candidatures.

## **DECLARATION DU CANDIDAT**

Je soussigné(e) .....

- déclare avoir pris connaissance des conditions d'octroi des bourses et m'engage à m'y conformer strictement;
- déclare sur l'honneur que les renseignements fournis sont sincères et véritables ;
- m'engage à remettre à WBI un rapport suivant les prescriptions reprises ci-avant.

à ....., le .....  
(Signature du candidat)

# ANNEXES

IN.WBI

## Déclaration de financement

### **REMARQUE IMPORTANTE**

Toute autre source de financement public ou privé doit être mentionnée explicitement par le candidat à l'aide de la déclaration jointe ci-après, que ce soit en cours de procédure ou au stade de l'accord. WBI statue souverainement sur la compatibilité du financement complémentaire à la bourse WBI. En tout état de cause, la somme mensuelle des aides perçues par le candidat ne peut dépasser 1.850 euros/mois pour un chercheur postdoctoral et de 1.650 euros/mois relatif à un chercheur de niveau doctoral.

Nom et prénom :

Pays d'origine :

1. Si je suis désigné en tant que lauréat à une bourse d'excellence IN.WBI :
  - a. Je ne bénéficierai d'aucune source de financement si ce n'est celle provenant du programme de bourses d'excellence IN.WBI (\*)
  - b. Je bénéficierai d'une autre source de financement que celle de WBI (\*) :

Période du financement	Organisme/institution accordant le financement	Montants nets perçus par mois/an	Le montant correspond-il à une bourse ou un salaire/traitement ?

2. Au moment d'introduire ma demande de bourse d'excellence, j'ai également sollicité un financement auprès de l'organisme ci-après mais duquel je n'ai pas encore reçu de réponse définitive. Je m'engage toutefois à prévenir IMMEDIATEMENT WBI de toutes informations supplémentaires concernant cette demande de financement (\*)

Période du financement	Organisme/institution accordant le financement	Montants nets perçus par mois/an	Le montant correspond-il à une bourse ou un salaire/traitement ?

(\*) Biffer les mentions inutiles

Certifié sincère  
Date et signature

DOCUMENT A COMPLETER PAR LE CANDIDAT EXCEPTE POUR LES CANDIDATS QUI SONT  
CITOYENS DE L'UNION EUROPEENNE

1. Nom du candidat :

Prénom :

Nationalité :

2. Type de passeport :

- ordinaire (\*)
- de service (\*)
- diplomatique (\*)

(\*) biffer la mention inutile

3. Etat émetteur du passeport :

4. Numéro du passeport:

5. Profession du candidat :

6. Ambassade ou consulat auprès duquel a été introduite la demande de visa :



DE QUELLE FACON AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DE CE PROGRAMME D'EXCELLENCE ?

- SITE INTERNET : [www.wbi.be/etudierouenseigner](http://www.wbi.be/etudierouenseigner)
- PRESSE
- UNIVERSITES ET INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
- AMBASSADES – DELEGATIONS WALLONIE-BRUXELLES
- PAR DES CONNAISSANCES



Wallonie-Bruxelles International  
**Service des bourses d'excellence**  
 2, Place Saintelette - 1080 Bruxelles  
 Tél. : 02/421.82.09 - Fax: 02/421.86.55

Courrier électronique : e.vandeloock@wbi.be - Site internet : <http://www.wbi.be/etudierouenseigner>

**LETTRÉ DE RECOMMANDATION**  
 Cette formule d'appréciation ne sera pas communiquée au candidat. Elle devra être renvoyée directement à  
**WBI par courrier électronique ou postal.**

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT :

Nom et prénoms : .....

Adresse : .....

Pays d'origine

Exposé succinct du plan de travail du candidat :

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

A REMPLIR PAR UNE PERSONNE QUALIFIEE : (1)

Nom et titres : .....

Institution : .....

Adresse électronique : .....

1. Appréciation du programme de travail du candidat et de son aptitude à le mener à bien :

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

2. Par comparaison avec d'autres personnes au même stade de formation, je considère que la demande du candidat est (entourer votre choix) :

- 1. à soutenir prioritairement
- 2. à soutenir éventuellement

(1) L'attestation doit être établie par le corps professoral de l'université d'origine du candidat. La lettre ne peut en aucun cas émaner d'une personne ayant avec le requérant un lien de parenté jusqu'au quatrième degré.

Signature du répondant



**Wallonie-Bruxelles International**  
**Service des bourses d'excellence**  
 2, Place Saintelette - 1080 Bruxelles  
 Tél. : 02/421.82.09 - Fax: 02/421.86.55

Courrier électronique : e.vandelook@wbi.be - Site internet : <http://www.wbi.be/etudierouenseigner>

**LETTRE DE RECOMMANDATION**

Cette formule d'appréciation ne sera pas communiquée au candidat. Elle devra être renvoyée directement à WBI par courrier électronique ou postal.

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT :

Nom et prénoms : .....

Pays d'origine

Adresse : .....

Exposé succinct du plan de travail du candidat :

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

A REMPLIR PAR UNE PERSONNE QUALIFIEE : (1)

Nom et titres : .....

Institution : .....

Adresse électronique : .....

1. Appréciation du programme de travail du candidat et de son aptitude à le mener à bien :

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

3. Par comparaison avec d'autres personnes au même stade de formation, je considère que la demande du candidat est (entourer votre choix) :

- 1. à soutenir prioritairement
- 2. à soutenir éventuellement

(1) L'attestation doit être établie par le corps professoral de l'université d'origine du candidat. La lettre ne peut en aucun cas émaner d'une personne ayant avec le requérant un lien de parenté jusqu'au quatrième degré.

Signature du répondant

## Annexes : connaissances linguistiques

Le Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR) ▲

En ligne : [Synopsis](#) + [Texte intégral](#) du CECR

Elaboré grâce à une recherche scientifique et une large consultation, ce document est un instrument pratique permettant d'établir clairement les éléments communs à atteindre lors des étapes successives de l'apprentissage ; c'est aussi un instrument idéal pour la comparabilité internationale des résultats de l'évaluation (consulter la section « [Manuel pour relier les examens de langues au CECR](#) »).

Il est le résultat d'une décennie de recherches et l'aboutissement de travaux connus comme des "niveaux-seuil" à atteindre pour communiquer efficacement dans une langue étrangère. Le Cadre européen commun de référence (CECR) fournit une base pour la reconnaissance mutuelle des qualifications en langues, facilitant ainsi la mobilité éducative et professionnelle. Il est de plus en plus utilisé pour la réforme des curricula nationaux et par des consortiums internationaux pour la comparaison des certificats en langues. Consulter les sections suivantes à ce propos :

« [Manuel pour relier les examens de langues au CECR](#) »

« [Illustrations des niveaux de compétences en langues](#) »

La Résolution du Conseil de l'Union européenne (novembre 2001) recommande l'utilisation de cet instrument du Conseil de l'Europe pour l'établissement de systèmes de validation de compétences en langues.

Le Cadre est un instrument qui décrit aussi complètement que possible i) toutes les capacités langagières, ii) tous les savoirs mobilisés pour les développer et iii) toutes les situations et domaines dans lesquels on peut être amené à utiliser une langue étrangère pour communiquer.

Le CECR est très utile aux concepteurs de programmes, aux auteurs de manuels scolaires, aux examinateurs, aux enseignants et aux formateurs d'enseignants - enfin à tous ceux concernés par l'enseignement des langues et par l'évaluation des compétences en langues.

Il permet de définir, en connaissance de cause, les objectifs à atteindre lors de l'apprentissage et de l'enseignement d'une langue, et de choisir les moyens pour y parvenir.

Il est devenu ces dernières années un véritable document de référence, disponible en près de trente versions linguistiques.

Liste de toutes les [versions linguistiques](#).

Autres [informations](#).

Enquête sur l'utilisation du CECR au niveau national dans les Etats membres du Conseil de l'Europe : i) [Synthèse des résultats de l'enquête](#) (janvier 2007); ii) [version anglaise originale](#) (rapport intégral).

La version française du *Cadre européen commun de référence pour les langues* est publiée par les [Editions Didier](#) / ISBN 227805075-3

La version anglaise est publiée par [Cambridge University Press](#) (CUP): *Common European Framework of Reference for Languages : Learning, Teaching, Assessment* - ISBN Hardback 0521803136 Paperback: 0521005310 -

## Annexes : connaissances linguistiques (suite)

## NIVEAUX EUROPEENS - GRILLE D'AUTO-EVALUATION (CECR)

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
<b>Écouter</b>	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
<b>Lire</b>	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
<b>Prendre part à une conversation</b>	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple, famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.

<b>S'exprimer oralement en continu</b>	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
<b>Écrire</b>	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

Conseil de l'Europe: Cadre européen commun de référence pour les langues (CEC)



## Annexes : Curriculum vitae EUROPASS

**Curriculum vitae Europass** Insérez votre photographie. (Rubrique facultative, voir instructions)

### Information personnelle

Nom(s) / Prénom(s) **Nom(s) Prénom(s)** (Rubrique facultative, voir instructions)  
Adresse(s) Numéro, rue, code postal, ville, pays (Rubrique facultative, voir instructions)  
Téléphone(s) (Rubrique facultative, voir instructions) Portable: (Rubrique facultative, voir instructions)  
Télécopie(s) (Rubrique facultative, voir instructions)  
Courrier électronique (Rubrique facultative, voir instructions)  
Nationalité (Rubrique facultative, voir instructions)  
Date de naissance (Rubrique facultative, voir instructions)  
Sexe (Rubrique facultative, voir instructions)

**Emploi recherché /  
Domaine de compétence** (Rubrique facultative, voir instructions)

### Expérience professionnelle

Dates Décrivez séparément chaque expérience professionnelle pertinente, en commençant par la plus récente. Rubrique facultative (voir instructions)  
Fonction ou poste occupé



Principales activités et  
responsabilités  
Nom et adresse de l'employeur  
Type ou secteur d'activité

### Education et formation

Dates Décrivez séparément chaque programme d'enseignement ou de formation achevé, en commençant par le plus récent.

Intitulé du certificat ou diplôme délivré

Principales matières/compétences professionnelles couvertes

Nom et type de l'établissement d'enseignement ou de formation

Niveau dans la classification nationale ou internationale (Rubrique facultative, voir instructions)

### Aptitudes et compétences personnelles

Langue(s) maternelle(s) **Précisez ici votre langue maternelle (au besoin ajoutez votre/vos autre(s) langue(s) maternelle(s), voir instructions)**

Autre(s) langue(s)

Auto-évaluation

Niveau européen (\*)

#### Comprendre

Ecouter

Lire

#### Parler

Prendre part à une conversation

S'exprimer oralement en continu

#### Ecrire

Langue

Langue

(\*) Cadre européen commun de référence (CECR)

<b>Aptitudes et compétences sociales</b>	Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)
<b>Aptitudes et compétences organisationnelles</b>	Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)
<b>Aptitudes et compétences techniques</b>	Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)
<b>Aptitudes et compétences informatiques</b>	Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)
<b>Aptitudes et compétences artistiques</b>	Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)
<b>Autres aptitudes et compétences</b>	Décrivez ces compétences et indiquez dans quel contexte vous les avez acquises. (Rubrique facultative, voir instructions)
<b>Permis de conduire</b>	Inscrivez le(s) permis de conduire dont vous êtes titulaire en précisant si nécessaire la catégorie de véhicule. (Rubrique facultative, voir instructions)
<b>Information complémentaire</b>	Indiquez ici toute autre information utile, par exemple personnes de contact, références, etc. (Rubrique facultative, voir instructions)
<b>Annexes</b>	Enumérez les pièces jointes au CV. (Rubrique facultative, voir instructions)